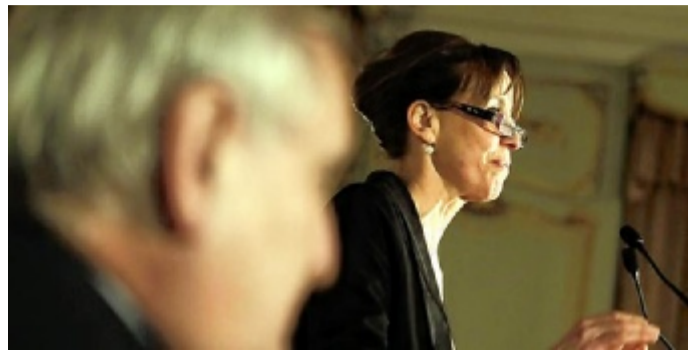


POLITIQUE

SOUTENUE PAR JEAN-PIERRE RAFFARIN

Municipales à Strasbourg : Fabienne Keller s'affirme « prête à agir »



Jean-Pierre Raffarin, vice-président du Sénat, a clairement appuyé la démarche de Fabienne Keller. PHOTO DNA - JF BADIAS

Le mot « candidate » n'a pas été prononcé. Mais parmi les 250 personnes réunies dans la salle Mozart, hier soir à Strasbourg, pas une ne s'y est trompée : Fabienne Keller (UMP) est partante pour la bataille des municipales de 2014.

« J'ai connu l'expérience de la victoire, j'ai appris l'humilité de la défaite, je sens aujourd'hui que je suis prête à agir ! » a lancé l'ancienne maire de Strasbourg dans un discours vibrant. « Strasbourg est une capitale et Strasbourg est capitale pour moi », avait-elle dit. « J'ai désormais l'expérience que je peux, que je veux mettre

au profit de la ville et des Strasbourgeois. » Son principal invité l'a très bien compris ainsi. « Strasbourg est une question et vous détenez la réponse », a lancé l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin à la salle en désignant Fabienne Keller. « Il faut que Strasbourg se réveille, il faut se mobiliser pour ce projet ! » Ces deux discours concluaient l'assemblée générale du mouvement A Strasbourg que préside Gérard Loux. Le président de l'UMP du Bas-Rhin, le sénateur André Reichardt, était présent à la rencontre.

JACQUES FORTIER

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Congrès sur fond de recours devant le tribunal administratif

Le congrès de l'Université de Strasbourg, qui rassemble les élus du conseil d'administration, du conseil scientifique et du conseil des études et de la vie universitaire, se réunira aujourd'hui à l'Institut Le Bel pour élire les vice-présidents de l'Unistra. Parmi les candidats présentés par le président Alain Beretz, plusieurs noms ont déjà été évoqués lors des élections universitaires : Michel Deneken qui sera proposé au poste de premier vice-président et vice-président chargé de la formation initiale et continue, Hugues Dreyses (vice-président des ressources humaines et politique sociale), Jean-Yves Pabst (finances) et Catherine Florentz (recherche et formation doctorale). L'équipe pourrait également être composée d'Olivier Hoerdet (vie universitaire), Jean-Marc Jeltsch (partenariats avec les entreprises), Francis Kern (relations internationales), Yves Larinet (Patrimoine), Édouard Mehl (sciences en société). La composition de cette nouvelle équipe a déjà suscité quelques remous. Dans une lettre ouverte l'actuelle vice-présidente de la politique numérique, Catherine Mongenet, avait accusé Alain Beretz de l'avoir évincée pour

donner des garanties aux syndicats BIATSS (DNA du 19 décembre). En guise d'ouverture, Francis Kern de la liste d'opposition Responsabilité démocratie et collégialité (RDC) rejoindrait l'équipe présidentielle, un choix personnel qui n'est pas soutenu par RDC. « Alors qu'Alain Beretz a senti le vent du boulet lors des dernières élections, il va poursuivre la même politique », regrette Nicolas Bourguinat, de la liste d'opposition Confluences qui avait été partiellement invalidée par arrêté présidentiel alors que la campagne était lancée. Dans les collèges A et B, Confluences ne présentait des candidats que dans deux secteurs de formation sur quatre ce qui est contraire à l'article 22 de la loi LRU. Nicolas Bourguinat a engagé un recours devant le tribunal administratif de Strasbourg pour demander l'annulation des élections. Il estime notamment que la campagne, qui a commencé avec deux listes et s'est achevée avec deux, ne s'est pas faite dans la sincérité. « La campagne aurait dû être arrêtée et réorganisée ». Ce recours sera évoqué le 5 février prochain devant le TA.

J.F.C.

ÉDUCATION

Journée d'action le 23 janvier

Rejetant la réforme sur les rythmes scolaires qui « dégrade les conditions de travail des enseignants », le SNUipp-FSU organise le 23 janvier une journée de mobilisation. Un mouvement de grève est lancé dans les écoles parisiennes. En Alsace, l'inter-syndicale SNUipp-FSU 67 et 68 et FO organise à 14 h des rassemblements devant les inspections

académiques du Haut-Rhin à Colmar et du Bas-Rhin à Strasbourg.

Ce même jour, suite au projet de loi sur la refondation de l'école, le SNETAA-FO appelle à la grève dans les lycées professionnels « pour défendre un enseignement professionnel initial public et laïc et lutter contre la régionalisation de l'Éducation nationale ».

EN BREF

FESSENHEIM

Un rassemblement pour la centrale

Après la manifestation du 14 décembre dernier où les salariés de la centrale avaient barré l'accès au site au nouveau délégué interministériel nommé pour préparer la fermeture de Fessenheim, une nouvelle mobilisation des personnels EDF et prestataires de la centrale nucléaire de Fessenheim

pour la poursuite de l'exploitation aura lieu ce jeudi 24 janvier à partir de 10h. Ils seront rejoints devant le site par des délégations venues de toutes les centrales nucléaires de France, par les élus locaux et des représentants des entreprises prestataires. Une délégation de la Fédération nationale des mines et de l'énergie conduite par sa secrétaire générale Virginie Gensel-Imbrecht devrait également être présente.

VITICULTURE Crémant d'Alsace

La « cuvée Bundestag » met Berlin en ébullition

La « Cuvée Bundestag », un crémant d'Alsace proposé au Parlement allemand à Berlin, fait le buzz suite à la réaction d'un député libéral-démocrate du FDP, choqué que ce soit un vin français. Un joli coup de pub pour le viticulteur, la Maison Dopff à Riquewihr.



La polémique autour de la «cuvée Bundestag», made in Alsace, fait sourire Etienne-Arnaud Dopff, assailli de demandes sur ce crémant personnalisé. PHOTO DNA - JULIEN KAUFFMANN

Il y a quelques jours, le député Erik Schweickert a avalé de travers lorsqu'au Bundestag, on lui a servi un Sekt (vin effervescent) produit en Alsace. Inacceptable, pour cet élu œnologue. Il considère que le vin consommé et vendu au Parlement doit provenir d'Allemagne, car « en fin de compte, c'est le contribuable allemand qui le paye », comme il l'a confié au journal Bild am Sonntag. Pousant le bouchon de la préférence nationale un peu loin, le même s'est montré très critique sur le fait que « seul un vin sur quatre servis à bord de l'avion transportant la chancelière Angela Merkel, était allemand ».

À l'heure du 50^e anniversaire du traité de l'Élysée sur la coopération franco-allemande, voilà qui fait un peu désordre. La presse d'outre-Rhin a fait ses gros titres sur l'affaire, allant jusqu'à indiquer qu'on trouvait un Sekt allemand de Hesse dans les caves de l'Élysée.

« La blague qui circule dans les couloirs du Parlement à Berlin »

La polémique fait sourire le viticulteur de Riquewihr. Depuis 2006, Dopff au Moulin, pionnier du crémant en Alsace (avec 1,2 million de cols), a ses entrées au Bundestag. L'initiateur de cette opération de marketing est Guillaume Baumgartner, un designer alimentaire, jamais en retard d'une idée pour promouvoir l'Alsace outre-Rhin. « À l'époque, il nous avait contactés, parce qu'on était une des rares maisons à faire du crémant en demi-

bouteilles », raconte Etienne-Arnaud Dopff, directeur général du domaine. Ce n'est pas une première pour l'entreprise familiale de Riquewihr. En 1959, elle avait lancé une « cuvée Europe », un riesling sec servi à Strasbourg au banquet d'ouverture du Parlement Européen, et elle fournit la centrale d'achat de celui-ci à Luxembourg.

La « cuvée Bundestag » est un crémant blanc de blanc issu de la « cuvée Julien », un des best-sellers historiques maison. Elle fait l'objet d'un habillage spécial, avec une étiquette crème reproduisant en doré la façade de l'édifice, et ornée d'un liseré rouge. Il y a un an, un député s'était

déjà ému qu'on puisse trouver du crémant alsacien à la librairie du Bundestag. « Le responsable de la boutique avait répondu qu'il avait aussi un sekt allemand, mais qu'il se vendait moins bien », raconte Etienne-Arnaud Dopff. Aujourd'hui, la sortie chauvine du représentant FDP lui vaut un ironique retour de bâton, avec cette blague qui circule dans les couloirs du Parlement à Berlin. « Quelle est la différence entre la « cuvée Bundestag » et le FDP ? 10 %, car le crémant d'Alsace fait 12 % d'alcool, et le FDP, 2 % aux élections ».

La Maison Dopff en commercialise quelques centaines de bouteilles par an. C'est bon pour « sa

notoriété ». Aujourd'hui, ce crémant haut de gamme, est vendu en exclusivité dans la boutique du Bundestag à 13,95 € la bouteille, ou en coffret avec deux verres, la serviette blanche de sommelier brodée. Mais depuis le retentissement donné à l'affaire, le viticulteur est assailli de mails, de coups de fils, de SMS, lui demandant où on peut trouver la « cuvée Bundestag ». Au point qu'il songe à la proposer au caveau pour le touriste d'outre-Rhin.

Guillaume Baumgartner, l'intermédiaire, lui, boit du petit-lait. Il annonce pour ce mardi 22 janvier, un stand de dégustation dans le bâtiment du Parlement. ■ I.N.

RELIGION Question prioritaire de constitutionnalité (QPC)

« Pourquoi tant de haine ? »

Le conseil constitutionnel se réunira le 14 février pour étudier la question posée sur la rémunération par l'État des pasteurs en Alsace et Moselle. L'UEPAL qui attend la décision « avec sérénité » est néanmoins inquiète.

À L'ORIGINE DE LA QUESTION prioritaire de constitutionnalité, l'association pour la promotion et l'expansion de la laïcité (APPEL), « confond pasteur et prêtre et ne connaît pas la place des femmes au sein de la religion protestante. Elle ignore que 40 % de notre corps pastoral est féminin », souligne Jean-François Collange, président de l'Union des églises protestantes d'Alsace et de Lorraine avant de se demander « Pourquoi tant de haine ? C'est de l'acharnement ».

Si la QPC vise la seule rémunération par l'État des pasteurs, et donc la religion protestante, c'est bien le devenir de l'ensemble des cultes reconnus par l'État à travers le concordat et les articles organiques qui est en



Représentants des cultes catholique et protestant étaient réunis hier à l'UEPAL. PHOTO DNA - CÉDRIC JOUBERT

jeu. Outre l'UEPAL et l'Institut du droit local d'Alsace Moselle (DNA du 13 janvier 2013), les représentants des cultes catholique et israélite ont également déposé au greffe du conseil constitutionnel leurs arguments dans un mémoire commun, rappellent M^{re} Kratz et Bernard Xibaut, chancelier et secrétaire général de l'archevêché de

Strasbourg. Tous étaient, hier à l'UEPAL, en compagnie du vice-président de l'Union, Christian Krieger, et de M^{re} Raffin, évêque de Metz, pour débattre de la fragilisation de la catéchèse. Un des trois lieux pour transmettre la foi, avec la paroisse et la famille qui elles aussi se fragilisent. Afin de répondre à ce défi, protestants et catholiques in-

ventent ensemble de nouveaux chemins, mènent de nouvelles expériences auprès des plus jeunes et des parents.

« L'enseignement catholique et protestant dans les écoles contribue à la formation de citoyens responsables. Nous travaillons pour le bien de la société », affirment les intervenants. « C'est pourquoi nous défendons notre concordat ».

L'apport culturel du concordat

Dépassant la bataille juridique engagée devant le conseil constitutionnel, tous insistent sur l'apport culturel du concordat. « Une paix des religions garantit une paix civile », note Jean-François Collange avant de rappeler que « la seule fois où le concordat a été mis en cause, c'est sous le régime nazi ». Si catholiques et protestants attendent la décision du conseil constitutionnel avec confiance, ils ont aussi imaginé le scénario du pire : une décision d'inconstitutionnalité qui ne permettra plus d'embaucher ni prêtre, ni pasteur, ni rabbin. Réponse en février. ■

J.F.C.